



# TUTORIEL D'UTILISATION MODULE SAV

**MISE EN SERVICE DES VÉHICULES**

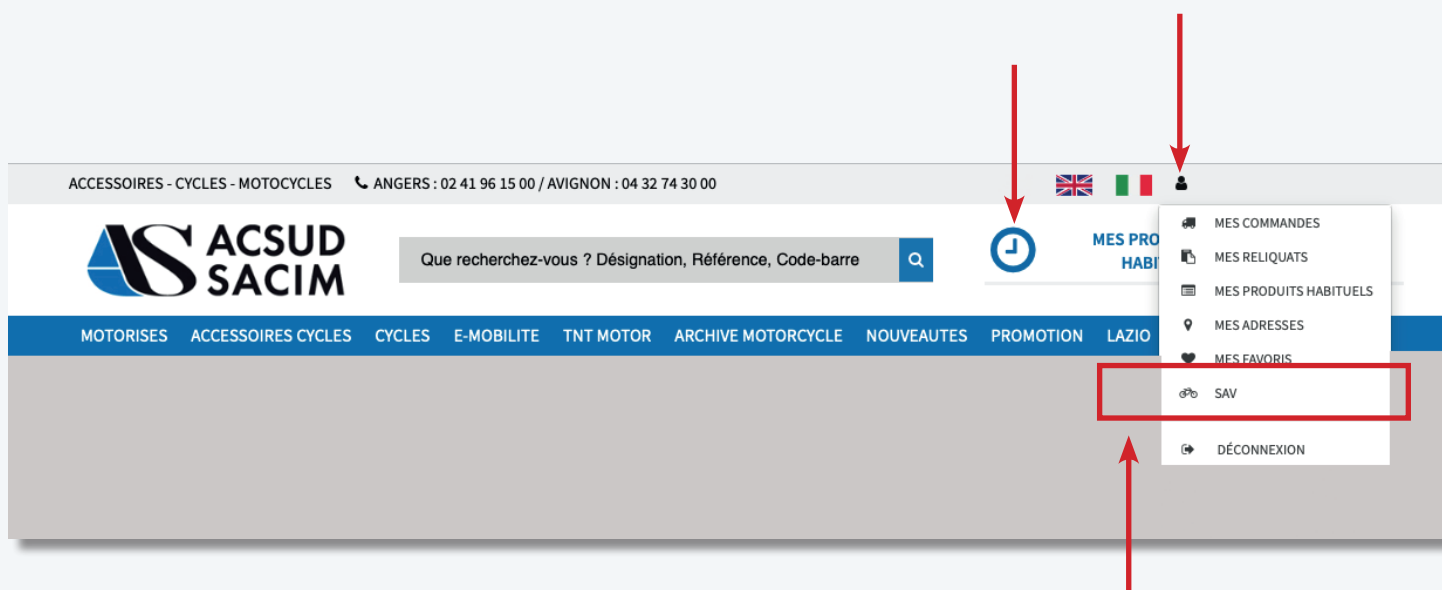
# MODULE SAV Tutoriel

Mise en service des véhicules

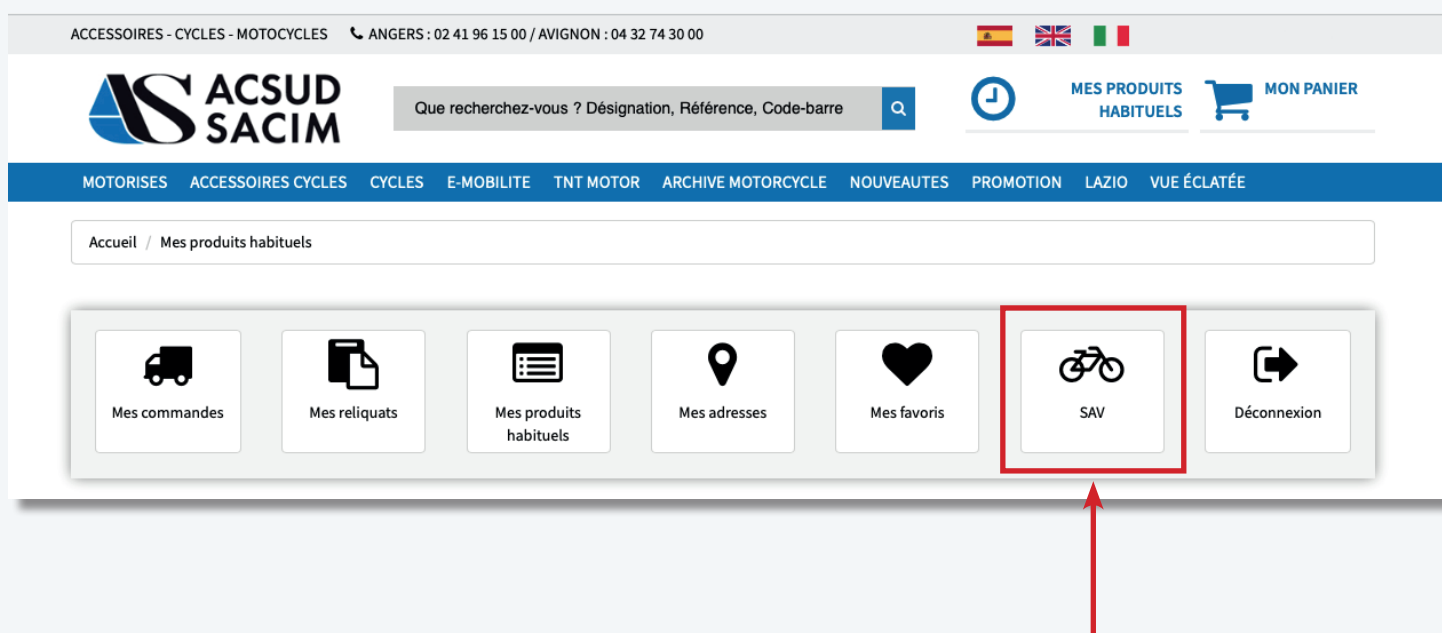


## 1 Accès module SAV depuis le site www.acsud-pro.com

- 1 Ouvrir la fenêtre du menu en cliquant sur l'icône *horloge* ou sur votre profil
- 2 Faire glisser le curseur dans le menu pour sélectionner le champ SAV et valider



- 3 Sélectionner et cliquer sur l'icône SAV



## 2 Accès à la Mise en circulation du véhicule

- 1 Sélectionner et cliquer sur le champ *Mise en circulation d'un véhicule*

ACCESSOIRES - CYCLES - MOTOCYCLES ANGERS : 02 41 96 15 00 / AVIGNON : 04 32 74 30 00

MOTORISES ACCESSOIRES CYCLES CYCLES E-MOBILITE TNT MOTOR ARCHIVE MOTORCYCLE NOUVEAUTES PROMOTION LAZIO VUE ÉCLATÉE

Accueil / Accueil SAV

SAV

Mon parc de véhicules

Mise en circulation d'un véhicule

Ouvrir un dossier de prise en charge

Suivi des dossiers de prise en charge

Contacteur le SAV

## 3 Enregistrement de la Mise en circulation du véhicule

- 1 Renseigner le numéro de série si véhicule motorisé et N° ICA si vélo à assistance électrique (1)
- 2 Valider en cliquant sur l'icône *Afficher* (2)
- 3 Retrouver le véhicule dans la liste, contrôler et valider la mise en circulation (3)

### Mise en circulation d'un véhicule

Il n'est pas nécessaire de renseigner tous les champs de recherche ci-dessous avant de cliquer sur le bouton Afficher. Veuillez privilégier le n° de série ou le n° ICA bike pour votre recherche.

N° de série ou N° ICA bike : LY4YBCJA2RK000298

Nom matériel :

Afficher

Nom matériel	Marque	Catégorie	N° de série ou N° ICA bike	Date d'achat	
MOTO TNT MOTOR GOOD VIBES 125CC E5 BLANC	TNTMT	LONG	LY4YBCJA2RK000298	13/01/25	Mise en circulation

← Mon compte

← Page d'accueil

### 3 Enregistrement de la Mise en circulation du véhicule

- 1 Renseigner la date de mise en circulation (1)
- 2 Cliquer sur l'onglet *Choisir le fichier* et insérer la copie de la carte grise ou certificat provisoire d'immatriculation ou facture de vente si vélo à assistance électrique (2)
- 3 Valider la mise en circulation pour finaliser l'enregistrement du véhicule (3)

**MISE EN CIRCULATION D'UN VÉHICULE**

Vous allez mettre en service le matériel portant le numéro de série : LY4YBCJA2RK000298

1

**Date de mise en circulation \***  
29/01/2025

**N° immatriculation ou N° de lot**

**N° moteur**

**Référence client**

**Champ obligatoire, veuillez insérer le document demandé.**  
**Véhicules immatriculés : carte grise ou certificat provisoire d'immatriculation.**  
**Véhicules non immatriculés : copie de facture de vente. \***

Choisir le fichier aucun fichier sélectionné

J'ai l'autorisation de mon client

**Valider la mise en circulation**

Fermer

2

3

Cette opération de Mise en circulation\* devient obligatoire à compter du 1er mars 2025.

*\*Tout véhicule motorisé et vélo à assistance électrique*



L'enregistrement de la Mise en circulation du véhicule déclenchera la garantie contractuelle du constructeur.

Une caution de 25€ HT sera incluse dans toutes nos factures par véhicule et sera restituée sous forme d'avoir automatiquement si cet enregistrement obligatoire intervient dans un délai de 10 jours à compter de la date de mise en circulation.

Hors délai cette caution de 25€ HT sera considérée comme perdu et non remboursable.